

Le Vilain Petit Canard

Le nouveau journal de la CGT Impôts – Trésor
« Ensemble pour être plus forts »



www.tresor.cgt.fr/95/

Le nouvel outil incontournable d'information et de contact.

- Outil d'information :

Notre site internet est simple et accessible par tous depuis votre poste de travail. Ainsi vous pouvez enfin connaître les décisions qui ont été prises lors de réunions avec la Direction. En effet, contrairement aux autres départements, le DSF et le TPG du Val d'Oise ne diffusent aucun compte-rendu des réunions qui se sont tenues avec les organisations syndicales. C'est pourquoi, n'hésitez pas à vous connecter à notre site pour rester informé !

- Outil de contact :

Besoin de renseignements ou de rencontrer un représentant syndical ? Mais vous ne savez pas qui contacter ou la personne n'est pas à son poste de travail ? Vous pouvez nous contacter via notre site internet en cliquant sur le bouton "nous écrire". Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

La CGT simple comme un clic !!!

BANQUER POUR NOS SALAIRES !

La crise actuelle sert d'alibi au gouvernement et au patronat pour lancer des réformes qui aggravent encore la situation des salariés.

Au nom de la liberté individuelle, il serait moderne de travailler tous les dimanches, ainsi que jusqu'à 65 ans dans la Fonction Publique et 70 ans dans le secteur privé !

Dans le même temps, le chômage progresse et concerne 2 millions de personnes dont une grande partie de jeunes, nos enfants, qui peinent à trouver un emploi.

Dans la même période, des hommes sans abri meurent dans les rues ou dans les bois !

Des secteurs importants comme l'immobilier, l'intérim, la construction, l'automobile et par ricochet, leurs sous traitants connaissent un ralentissement d'activité qui plonge des milliers de salariés à subir du chômage technique ou partiel, avec pour conséquence, des pertes de revenus importantes, au moment des fêtes de fin d'année.

A l'heure où le gouvernement injecte 400 milliards d'euros pour soutenir le système bancaire, on nous annonce qu'il n'y a plus d'argent pour la santé, l'éducation, la sécurité sociale, les retraites, les services publics et l'augmentation de nos salaires.

Or, augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs, des privés d'emploi et des retraités permettrait de doper la consommation et de relancer l'activité économique du pays.

Plutôt que de se résigner, certains salariés à l'image de LEAR CORPORATION à Eragny, sous traitant de PSA Poissy, après 3 jours de grève, viennent d'obtenir le paiement à 100 % des jours de grève et le paiement des jours de chômage technique à hauteur de 70 % au lieu des 50 % annoncés.

A la DGFIP, on nous annonce 2812 suppressions d'emplois pour 2009.

Paradoxalement, la mise en place des SIP va nécessiter des investissements importants en matière de formation et de mutualisation des connaissances entre agents des impôts et du trésor.

Le déficit de moyens humains dans nos services dégrade nos conditions de vie et de travail et ne nous permet plus d'accomplir nos missions de service public de façon satisfaisante.

Les organisations syndicales, au plan national, vont se rencontrer le 5 janvier pour décider d'une action unitaire interprofessionnelle courant janvier.

D'ores et déjà, préparons la mobilisation des agents, en organisant des heures mensuelles d'information syndicale impôts/trésor les 8 et 9 janvier 2009, sur les sites d'Argenteuil, Cergy, Ermont, St leu et Garges.

- **Exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et le retrait du projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires (déposé en janvier/février à l'Assemblée Nationale).**
- **Exigeons une société plus juste avec une meilleure répartition des richesses qui réponde véritablement aux besoins sociaux des citoyens.**

Les négociations sur les règles de gestion : un enjeu pour tous

Les négociations qui s'engagent sur la fusion de la DGI et de la CP portent sur les statuts et les conditions de travail, autrement dit sur les règles régissant en particulier la carrière, la promotion, la rémunération, la mutation, la formation.

On peut en avoir une conscience plus ou moins nette, car la perspective peut paraître lointaine. Et pourtant elles engagent l'avenir de tous les agents et de ce point de vue elles doivent être placées sous leur surveillance, car il en va de notre vie quotidienne au travail d'ici quelques semaines, quelques mois, au plus 2 ou 3 ans avant 2012.

Prenons quelques exemples;

Rémunération :

Dans le service du Domaine où cohabitent des inspecteurs du Trésor et des impôts, les indemnités sur les frais de déplacement (IFDD) ne sont pas les mêmes alors que le travail est rigoureusement identique : les inspecteurs sous statut impôt touchent des IFDD, pas ceux du Trésor. Question simple : sur quoi sera-t-on aligné après la fusion? **IFDD pour tous ou pas ?**

Mutation

Sur un plan général, un inspecteur des impôts est affecté au niveau national dans un département sur une résidence et une structure, alors qu'un inspecteur du Trésor n'est affecté que sur le département, un peu comme un ALD ou un EDRA aux impôts, le TPG affectant ensuite après passage en CAPL, sur un poste. Sur le plan formel, un inspecteur du Trésor qui veut changer de résidence dans le département ne passera donc pas en CAP nationale. Mais n'est-il pas plus sécurisant de pouvoir être en mesure de postuler directement sur une résidence, et à l'intérieur de cette résidence, sur une structure ? **L'affectation sur le département ne peut-elle être source d'une mobilité non choisie par l'agent ?**

Formation :

Pour le moment il existe un corps d'inspecteur des impôts et un autre d'inspecteur du Trésor ; la scolarité dure un an, plus le stage pratique. Après le tronc commun d'une durée encore limitée (1 mois), les formations suivies sont vraiment différentes, très approfondies et étendues en fiscalité aux impôts, très approfondies et étendues sur les règles de la comptabilité publique au Trésor. Une seule année serait-elle suffisante pour former un inspecteur apte à exercer dans ces 2 métiers ? Les agents seront-ils aussi bien formés ? Alors que les périodes de formation ont tendance à se réduire au nom de la productivité du travail quotidien et du respect des indicateurs de performance, n'y a-t-il pas un risque que le temps de formation soit réduit à « un socle de compétences », ensuite prolongé par des stages sur le tas où les collègues formateurs n'auraient aucune décharge de travail ? **Que peut signifier la polyvalence si la formation n'est pas au rendez-vous ?**

Le sujet est loin d'être épuisé, tant pour les inspecteurs que pour les contrôleurs et les agents.

Chacun d'entre nous est concerné, c'est pourquoi ces questions ne peuvent être traitées et discutées uniquement par des spécialistes. De quelles revendications devons nous être porteurs à la DGFIP ?

La discussion est lancée...

L'air du (compte épargne) temps

(décret n° 2008-1136 du 03/11/2008)

A l'heure où la crise et le pouvoir d'achat sont les principales préoccupations de nombreux fonctionnaires, le gouvernement a reconduit cette année encore le dispositif de rachat des jours du Compte Epargne Temps.

En effet, en 2007 déjà, chaque agent avait la possibilité de se voir payer 4 jours RTT inscrits sur son CET. Le gouvernement a décidé d'amplifier ce dispositif pour 2008.

Pour pouvoir en "bénéficier" les fonctionnaires ou agents non titulaires doivent avoir un CET avant le 31.12.2007

Le nombre de jours pouvant être racheté est porté à la moitié des jours épargnés sur le CET sachant que le paiement s'effectuera par tranche de 4 jours par an.

Le montant des indemnités forfaitaires reste inchangé par rapport à 2007 :

- 125 € brut pour les A
- 80 € brut pour les B
- 65 € brut pour les C

(ex : un agent C ayant 24 jours sur son CET et souhaitant en "vendre" la moitié soit 12 jours se verra donc attribuer 260 € brut pendant 3 ans).

Ces indemnités forfaitaires ne tiennent pas compte de l'indice de l'agent et sont imposables à l'impôt sur le revenu. En outre, il convient de retrancher les charges sociales du montant brut.

Il est bien évidemment scandaleux qu'un agent se voit racheter une journée de congé bien moins que ne peut lui coûter une journée de grève.

Certains fonctionnaires se voient contraints de brader leurs jours RTT pour compenser le gel des salaires. De plus, ce dispositif apparaît ouvertement comme un premier pas vers la déréglementation des 35 h.

Cette mesure en total décalage avec les valeurs prônées par la CGT (sécurisation de l'emploi, revalorisation des salaires...) s'avère être un leurre où les agents "travaillent plus" pour finalement "gagner moins".



Impôts, la redistribution en berne.

La réforme de l'impôt sur le revenu de 2007 a profité aux plus riches.

La suppression de l'abattement de 20% intégrée dans le barème et la réduction du nombre de tranches de six à quatre ont fait progresser le niveau de vie des plus aisés de 2%.

C'est le pouvoir redistributif de l'impôt sur le revenu qui se trouve ainsi affecté (note de l'INSEE édition 2008)

ANNE, MA SOEUR ANNE,

- Anne, ma soeur Anne, ne vois tu rien venir ?
- Si, répondis Anne, je vois de grands bouleversements à l'horizon
- Sont ce les augmentations promises par sieur Nicolas?
- Que nenni ma fille ! Ce sont les entreprises qui viennent effectuer des travaux.
- Anne , ma soeur Anne, ne vois tu rien venir d'autre?
- Si !, fait ma soeur
- Sont ce les augmentations promises par sieur Nicolas?
- Non ma soeur. C'est le SIP qui déboule avec sa charge de travail supplémentaire

Ici se termine notre conte ami lecteur car dans la version originale Barbe Bleue disparaît et sa femme vécut heureuse très très longtemps



MUTATIONS 2009 A L'EX-DGI

La campagne de rédaction des fiches de mutation de l'ex-DGI pour le mouvement du 1^{er} septembre 2009 devrait se dérouler comme les années précédentes de la mi décembre 2008 à mi- janvier 2009.

Ces demandes devront bien sûr être rédigées sous l'application AGORA demande de vœux. Bien sûr n'hésitez pas à contacter nos militants pour vous aider et vous conseiller.

Nous avons déjà une bonne nouvelle pour les lauréats des concours Ile de France. Ces derniers étaient astreints à rester 3 ans sur la même résidence et 5 ans dans la direction de première affectation. Leur seule possibilité de quitter la région avant la fin de ces périodes était d'obtenir une mutation nationale avec rapprochement de conjoint.

Sensible aux remarques des OS sur les conditions de logement et de transport en région parisienne la DG a assoupli ces contraintes.

A compter de ce mouvement les agents lauréats d'un concours Ile de France ont la possibilité de changer **UNE** fois **A L'INTERIEUR** de la région Ile de France, **SOIT** de résidence, **SOIT** de direction.

N'hésitez pas à contacter nos militants, leur liste est sur notre site internet que vous pouvez rejoindre par le site de la DSF.

Une journée en trésorerie ... C'est Cergyantesque !!!

A l'heure de la fusion DGFIP et de la création, il nous a semblé important de montrer aux collègues de l'ex-DGI la journée type d'un agent du trésor public côté recouvrement lors d'une grosse échéance.

Et quoi de plus représentatif que la trésorerie de Cergy, située dans l'HDI de Cergy, futur Hôtel des finances, vitrine du recouvrement sur le département, pionnière dans le système de l'accueil des particuliers et qui est spécialisée dans le recouvrement de l'impôt.

Soulignons que la gestion des files d'attente est maîtrisée par un **système de borne d'accueil pour les particuliers** où chacun prend un ticket d'attente.

Le poste de Cergy impôt compte 20 agents de catégorie b et c .

Lors de l'échéance de la taxe d'habitation, le 17 novembre, le poste a reçu près de **500 appels téléphoniques** gérés en continu par 3 agents placés à la « marguerite » (standard téléphonique) et renforcés par 8 agents qui répondent quasiment toute la journée .

Concernant l'accueil physique, près de **1200 personnes se sont déplacées ce jour là**, 300 ont été gérées par une personne en pré-accueil qui recevait les chèques et répondait aux questions les plus simples. Les 900 autres ont été reçues par les 5 guichets constamment ouverts et le caissier qui procédait aux encaissements du numéraire.

La trésorerie étant ouverte de 8H45 à 12H15 et de 13H30 à 16H00 soit 6H soit 360 minutes il est facile de faire le calcul : **18 secondes** accordées par contribuable dit physique et **44 SECONDES** par contribuable au téléphone.

Bien entendu ce ne sont que des moyennes mais on peut se rendre compte de la masse de travail et des flux important générés par ces usines.

A l'aube où le SIP d'Ermont (plus petit que le site de Cergy) devrait voir le jour, quelle sera la masse de travail , aurons nous les moyens pour travailler correctement?

Affaire a suivre ...

TRISTE POISSON D'AVRIL

Comme nous le relatons dans le compte-rendu du CTPD (DGI) du 13 novembre (disponible sur le site), nous restons opposés à la fusion DGFIP et à la création des SIP en général. Mais nous avons les plus vives inquiétudes concernant la mise en place du SIP de Ermont-Ouest. Ce SIP doit voir le jour, le 1^o avril 2009.

Le TPG nous a garanti le transfert de 5 agents pour la mise en place de ce SIP, mais de 4 emplois seulement à l'Outil de Répartition des Emplois.

Après une demande de précision de notre part, le TPG nous assure que cette garantie ne vaut que pour une période transitoire de 6 mois !

Déjà ce SIP regroupera la Trésorerie d' Ermont et le pôle 1 du CDI d' Ermont-Ouest. Le pôle 2 du CDI d' Ermont-Ouest, le CDI d' Ermont-Est, les SIE (SIP pour les professionnels) et la brigade de vérifications continueront à fonctionner comme auparavant.

Tout en n'étant pas fusionné le pôle 2 sera sous l'autorité du chef du SIP ? Vous suivez ?

La plus grosse inquiétude que nous avons est au niveau de l'accueil du site qui sera ouvert et commun à tous les services. Il y aura donc des agents SIP et non SIP qui recevront des contribuables qui seront traités différemment selon qu'ils dépendent ou non du SIP. Entre la DGI et la CP l'attitude des contribuables est un peu différente. En effet la réaction est différente lorsque l'on reçoit une taxation d'office pour non dépôt de déclaration ou pour une saisie sur salaire ou compte bancaire.

D'après la direction il n'y aura qu'un afflux supplémentaire d'environ 30 personnes par jour, mais on peut constater le manque de sérieux de nos directeurs, car aucune étude fiable n'a été effectuée pour comptabiliser l'affluence journalière du public dans la trésorerie concernée. Peut-être mais les jours de fin de campagne de paiement ou de dépôt de déclaration ce sera peut-être différent d'Ermont et TOUS les services du site en pâtiront. A ce sujet nous avons deux exemples. Celui de l'hôtel des finances de Houilles où, selon la direction, « tout se passe bien, tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil » et celui d'un journal du Var qui déplore les longues files d'attente (deux heures), la lassitude, l'énerverment et le renoncement des contribuables de Toulon.

Le SIP n'est pas encore en place, que nous avons déjà une mauvaise nouvelle !

Lors du CTPL de la CP qui s'est tenu le 20 novembre nous avons appris que le pôle téléphonique installé à Lyon voyait ses compétences élargies à la région Ile de France.

Quelle conséquence pour notre département ?

Des suppressions d'emplois supplémentaires !

Ce qui signifie concrètement pour notre « premier » SIP qu'il subira des suppressions d'emplois dès 2009.

Il faut croire que le bateau ne coule pas assez vite, il faut l'aider un peu !

ELECTIONS PRUD'HOMMALES 2008 DANS LE VAL D'OISE

participation en baisse, la CGT en progr

Le résultat qui sort des urnes est sans équivoque. Il confirme de loin, la place de la CGT comme première organisation syndicale du Val d'Oise (34,4%) avec une progression de 2,4% par rapport au scrutin de 2002.

Mais pour être plus efficace, l'audience électorale ne suffira pas. Il faut que de nombreux salariés se syndiquent et se rassemblent pour agir.

Alors bienvenus à la CGT !

Les sections Impôts-Trésor
du Val d'Oise
vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année



Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT

Nom : _____ Prénom : _____

Lieu de travail : _____ Tél : _____

Adresse électronique : _____

Date : _____ Signature : _____

Agenda :

16 décembre 2008 :

[CAPL Mouvement complémentaire agent C](#)

06 janvier 2008 :

[CTPD "Emplois"](#)

08 janvier 2008 :

[HMI sur St leu, Ermont et Cergy](#)

09 janvier 2009 :

[HMI sur Garges et Argenteuil](#)

29/30 janvier 2009 :

[Stage vie syndicale](#)